



No de résolution

Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École du Parchemin

PROVINCE DE QUÉBEC COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES ÉCOLE DU PARCHEMIN

Procès-verbal de la quatrième séance du conseil d'établissement tenue le 12 février 2014 à 19 h, à l'école le Parchemin, Carignan

ÉTAIENT PRÉSENTS

Lucie Beauvais,	enseignante
Sylvie Blais,	parent
Carole Blanchard,	enseignante
Eric Gloutnay,	parent
Faïssel Lazaar,	parent
Karine Limoges,	enseignante
Carole Rock,	représentante du personnel de soutien

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT

Louise Bisailon-Marcil,	représentante de la communauté
Nancy Destroismaisons,	parent
Martine Fréchette,	directrice

ÉTAIENT ABSENTES

Nathalie Campagna,	présidente de l'OPP
Marie-Ève Côté,	parent
Dominique Veillet,	parent

ORDRE DU JOUR PROPOSÉ

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Sylvie Blais préside le début de la réunion. Elle accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance. Il est 19 h 04.

2. Nomination d'un ou d'une secrétaire

Eric Gloutnay sera le secrétaire pour cette réunion.





3. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Sylvie Blais, secondé par Karine Limoges, d'accepter l'ordre du jour tel que présenté, avec l'ajout du point :

7.1.4 Approuver la sortie du service de garde du 4 avril 2014.

CE-13-14-19

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Approuver le procès-verbal de l'Assemblée du 11 décembre 2013 (document joint)

Il est proposé par Faissel Lazaar, secondé par Lucie Beauvais, d'accepter le procès-verbal tel qu'il est présenté.

CE-13-14-20

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

5. Affaires relatives au procès-verbal du 11 décembre 2013

Rien à signaler.

6. Paroles au public

Rien à signaler.

7. Étude des dossiers

7.1. DÉCISIONS

7.1.1. Approuver la grille-matières 2014-2015

Un document est distribué aux membres. Martine Fréchette résume certains points d'intérêts aux membres.

Le formulaire a été mise à jour cette année pour éliminer certaines confusions, notamment on a mis en gris la section Géographie, Histoire et Science pour le premier cycle pour éviter d'entrer des données dans ces cases.

Il est proposé par Carole Blanchard, secondé par Carole Rock, d'approuver la grille-matière pour l'année visée 2014-2015.

CE-13-14-21

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ





7.1.2. Approuver la grille-horaire 2014-2015

Un document est distribué aux membres. Martine Fréchette résume certains points d'intérêts aux membres.

Les périodes d'enseignements ont été limitées à un minimum de 60 minutes contrairement à 45 minutes cette année, ce qui a pour impact positif de réduire le nombre de déplacements des élèves, qui fait perdre du temps. Toutes les journées sont configurées de la même façon, il y a donc 2 périodes contigües de 60 minutes le matin, un autre de 60 minutes après la première récréation et avant le dîner. Dans l'après-midi il y a 2 périodes de 60 minutes entre lesquelles il y a la deuxième récréation.

Il est proposé par Sylvie Blais, secondé par Lucie Beauvais, d'approuver la grille-horaire pour l'année visée 2014-2015.

CE-13-14-22

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

7.1.3. Approuver le choix pour la campagne de levée de fonds pour l'Halloween 2014

Nous continuerons à soutenir la fondation « J'ai faim à tous les jours ». Une copie de la lettre de demande présentée par l'organisme à la direction du C.É. est remise aux membres.

Il est proposé par Carole Rock, secondé par Carole Blanchard, d'accepter la levée de fonds pour l'Halloween 2014.

CE-13-14-23

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

7.1.4. Approuver la sortie du service de garde du 4 avril 2014

Un document décrivant l'activité et les coûts associés est distribué aux membres. Carole Rock résume la proposition aux membres. La sortie proposée est le forfait Grand Découvreur de la salle de jeu Récréofun de St-Bruno-de-Montarville. Le coût avant les frais de transport est de 12,85\$ (taxes en sus) par enfant.

Il est proposé par Eric Gloutnay, secondé par Karine Limoges, d'approuver la sortie du service de garde du 4 avril 2014 tel que présenté.

CE-13-14-24

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ





7.2. CONSULTATION

7.2.1. Critères de sélection de la direction d'établissement

Martine Fréchette quitte la salle pendant les discussions sur ce point. Le document présentant les critères de sélection de l'an passé est remis aux membres comme base de discussion. Les membres décident de rapporter les mêmes critères en y ajoutant le suivant :

Diriger l'élaboration d'un projet éducatif, la mise en œuvre de la convention de gestion et de réussite de l'établissement et la mise en œuvre d'un plan de réussite axés sur les besoins des élèves.

7.3. INFORMATION

7.3.1. Présentation du sondage réalisé en mai-juin 2013 au sein des conseils d'établissement des écoles (document joint)

Au printemps 2013, un sondage avait été lancé aux membres des conseils d'établissement, ainsi qu'aux parents, à propos de la connaissance de l'offre de service des projets pédagogiques particuliers. Martine Fréchette résume les résultats de ce sondage aux membres en prenant des exemples types de commentaires des répondants. On relève que l'information disponible et la promotion des ces projets devraient être améliorées.

7.3.2. Semaine de la persévérance

Plusieurs élèves seront récompensés pendant cette semaine de la persévérance. Deux élèves par classe seront nommés et recevront des certificats. Ensuite 2 élèves pour toute l'école seront nommés et se verront remettre un prix par une représentante de la C.S. qui passera.

7.3.3. Campagne de financement

Les membres discutent de la validité de refaire une campagne de financement l'an prochain, et dans le contexte de toutes les autres activités de levée de fonds qui se font pendant l'année pour les sorties des classes de 5^e et 6^e année. Sans prendre de décision, on propose entre autre de faire qu'une seule campagne de financement qui profiterait surtout à financer les sorties des classes de 5^e et 6^e année, dans la logique





Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École du Parchemin

où même les élèves de 1^{er} et 2^e cycle en profiteront à leur tour une fois au 3^e cycle. Cela réduirait la charge des nombreuses activités pendant l'année, et de toute façon certaines de ces activités sont vues comme non conformes vis-à-vis les règles de la C.S. Aussi, il serait primordial que le module de jeu soit installé dès l'été prochain afin de motiver les parents et élèves qui ont ramassé des fonds pour cet objectif depuis 2 ans.

8. Varia

Rien à signaler.

9. Prochaine rencontre et levée de l'assemblée

La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 16 avril 2014 à 19h00 à l'école du Parchemin. Il est proposé par Sylvie Blais, secondé par Eric Gloutnay, de lever l'assemblée. Il est 20h25.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

CE-13-14-25

Martine Fréchette, Directrice Sylvie Blais, Présidente

-----/-----/-----
Date d'adoption du procès-verbal

